

HAUSSE DES IMPOTS FONCIERS

REPONSE :

IL N'Y A PAS DE HAUSSE DES IMPOTS, SEULE LA BASE D'IMPOSITION A ETE AUGMENTEE DE 7% ; CETTE AUGMENTATION N'EST PAS DU FAIT DE LA MAIRIE MAIS UNIQUEMENT DE L'ETAT CAR CETTE BASE EST ANNEXEE SUR L'INFLATION (??).

CETTE HAUSSE NE RAPPORTERA QUE 300 K€ DE PLUS EN 2023 A LA COMMUNE ET MR LE MAIRE NE SAIT PAS COMMENT IL FERA POUR REGLER LA FACTURE DE 700 K€ D'ENERGIE A VENIR.

LA COMMUNE DE VERNOUILLET AVAIT SEMBLE-T-IL SOUSCRIT UN CONTRAT ELECTRICITE AUPRES DE TOTAL ENERGIE ; CE CONTRAT AURA ETE RESILIE DE JUSTESSE POUR EVITER UNE HAUSSE X 100 DE LA FACTURE ENERGIE ET LA LIMITER AINSI A X 4 (??).

LA PETITION SIGNEE PAR 39 COPROPRIETAIRES A ETE REMISE EN MAINS PROPRES A MR LE MAIRE EN FIN D'ENTRETIEN

REPONSE :

- ✓ sur les impôts il n'est pas d'accord ; il n'a pas augmenté les impôts ce n'est pas de son fait.
- ✓ Sur les 2 autres points, état des routes et propreté du cadre de vie, il a répondu que ce sera réglé en 2024